

Bernard Quemada

LA TERMINOLOGIE PARTAGÉE ET LA PROMOTION DES LANGUES ROMANES. REGARDS SUR LA GENÈSE DE REALITER

Permettez-moi de commencer par des remerciements sincères et très chaleureux à l'intention des organisateurs de cette réunion pour le double plaisir qu'ils me procurent aujourd'hui.

Le premier plaisir, est de me retrouver en compagnie des membre de REALITER parmi le quels je compte beaucoup d'amis, pour fêter avec eux les dix ans du Réseau. Merci pour cette invitation et pour tous les souvenirs qu'elle évoque.

En effet, il y a dix ans déjà, je participais au lancement d'un *Réseau panlatin de terminologie* qui n'était alors qu'un projet auquel il fallait donner corps et vie. C'est maintenant chose faite et avec des résultats remarquables. Pourtant la chose n'était pas évidente car bien des échecs l'avaient précédée. Aujourd'hui, la réalité de REALITER (si vous me pardonnez cet écho facile) prouve combien l'idée était justifiée, combien le projet était viable, utile et même nécessaire. J'ai suivi le développement du Réseau et ses travaux au cours de ces dix années, c'est pourquoi j'adresse de chaleureuses félicitations à tous ceux qui y ont contribué avec conviction et dévouement.

Le second plaisir est de me trouver à Barcelone (où je reviens toujours avec joie) pour remémorer un autre anniversaire dont le gâteau devrait jouter 25 bougies aux 10 précédentes..

En effet, si REALITER a bien vu le jour à Paris fin 1993, il est inséparable d'initiatives dont la première a pris naissance toujours ici, à Barcelone, il y a tout juste 25 ans.

Mon amie Teresa CABRE m'ayant demandé de parler de politique linguistique dans le cadre des langues latines, je vous proposerais pour intitulé "*Terminologie partagée et promotion des langues romanes*" qui regroupe les quatre notions qui sont au cœur du programme de REALITER, soit : **politique linguistique, langues romanes, terminologie, actions partagées**. J'aimerais les commenter dans un bref historique et montrer leurs interactions au cours des dernières décennies.

Puisque le programme de travail et l'organisation de REALITER ont été esquissés dès la fin des années 60, ce sera un rare privilège de l'âge d'en avoir été dès lors le témoin ou l'un des acteurs directs en France, en Francophonie, en Italie ou en Espagne. Ce sont les résultats des efforts des premiers promoteurs, certains oubliés ou mal connus, que recueillent dans REALITER les plus jeunes ou les derniers venus. En retraçant ce parcours, je voudrais montrer aussi combien les actions sur la langue exigent de temps et d'optimisme à qui s'y consacre, en rappelant au passage combien elles exigent d'à propos et d'obstination pour mobiliser les bons opérateurs et pour intervenir aux lieux et moments appropriés, et bien sûr, pour élaborer les programmes d'action.

Nous sommes tous conscients que le succès de REALITER, comme votre engagement personnel, témoignent des changements et des progrès de la politique des langues en Europe officiellement mise en place au cours des dernières décennies. A des degrés divers, la problématique de toutes

les langues néolatines est concernée, et en particulier la néologie, secteur le plus accessible sans doute, parce qu'il est le plus visible dans la langue générale et qu'il appelle le plus d'interventions dans les langues de spécialité. A côté des réactions souvent irrationnelles du grand public et des positions raisonnées des techniciens et des scientifiques qui sont l'origine de toute normalisation, ces progrès révèlent de profonds changements dans l'état d'esprit et les attitudes des décideurs institutionnels, toujours lents sinon réticents à s'engager, mais aussi de certains linguistes et langagiers, longtemps indifférents sinon opposés à toute intervention.

Je n'ai pas été de ceux-là. Dès les années 50, en m'inspirant de ce qui se développait outre-Atlantique, et en tant que militant de la nouvelle lexicologie, j'affirmais la légitimité d'un domaine d'actions concrètes dans lequel la régulation néologique devait occuper une grande place. C'est ainsi que j'ai introduit alors la linguistique appliquée en France, comme un nouveau domaine non limité à la didactique des langues. Ce qui, entre autres raisons, m'a valu plus tard d'être chargé de responsabilités directes dans le dispositif officiel de la "politique du français". Et je crois que, si pour clore cette journée, Teresa CABRE a demandé à un Français de parler de politique linguistique, c'est sans doute parce que s'inquiéter de l'état de la langue passe pour être une spécialité de l'Hexagone, comme le camembert ou la baguette de pain. Et aussi parce que la France, avec l'apport de la Francophonie québécoise, a été dans l'Europe latine la première à développer sur une aussi grande échelle une politique terminologique institutionnelle. C'est pourquoi la situation du français sera ma référence principale, mais qui pourrait douter de mon attachement à la latinité ?

Si j'ai insisté sur le quart de siècle qui sépare le premier projet de réseau de la création du REALITER que nous connaissons, c'est que les événements qui jalonnent cette période peuvent avoir des effets propédeutiques. C'est bien faute de conditions favorables et de moyens suffisants que les premières initiatives ont tourné court. Il convient donc de considérer ce délai comme une période de mûrissement préparatoire, sans doute nécessaire pour permettre à la situation et aux esprits d'évoluer. Si REALITER a réussi à s'imposer, c'est parce qu'après 1992, le contexte polico-linguistique avait changé, que le nouveau projet était mieux justifié et son argumentaire mieux diffusé et compris. Des moyens plus importants étaient alors assurés, et surtout que des intervenants plus motivés ou plus qualifiés étaient ou allaient se mettre à l'ouvrage, avec plus de savoirs, de meilleurs outils et de savoir faire.

En bref, si avant 1960, peu de pays se préoccupaient de la situation linguistique, en revanche, au cours des dix dernières années, beaucoup ont changé d'attitude, plus ou moins vite, il est vrai, et avec plus ou moins de conviction.

Mes propos portent trace des changements opérés au cours de cette période. J'utilise sans réserve **politique linguistique** ou **politique de la langue** comme des dénominations neutres, à valeur générale, auxquelles on peut rattacher des actions particulières, la diffusion ou l'enrichissement de la langue, par exemple, mais je bannis **défense de la langue**. Pour les Français, dans leurs déclarations publiques en tout cas, la **guerre des langues nationales** a cessé en Europe, ou du moins elle a changé de ton, ce qui a entraîné, à partir des années 80, l'usage d'un vocabulaire différent alors même que la législation linguistique refaisait surface. C'est en effet tardivement que les Français ont pris conscience du changement du statut international de leur langue depuis les années 50, et que pour conserver celui qui a été le sien naguère dans l'Hexagone, il lui fallait

disposer des terminologies nécessaires pour penser et exprimer la modernité et pour produire les outils performants dont l'ingénierie linguistique a besoin.

Pour en parler, certains termes usuels ont été proscrits des textes officiels et didactiques à cause des images négatives qu'ils pouvaient entraîner. Dans cette ambiance pacifiée, on parlera désormais de **pactes des langues**, et les **langues rivales** ou **concurrentes** cèdent la place aux **langues partenaires**. La **planification linguistique**, dont relevait naguère tout type d'intervention est devenue porteuse de connotations radicales et autoritaristes ; elle a été circonscrite aux situations de grande détresse linguistique où la grammatisation restait à faire. Les Québécois, alors qu'ils faisaient leur "révolution tranquille", lui ont préféré **aménagement linguistique** qui a connu un succès mérité et semble bien adapté à la normalisation des terminologies comme aux rectifications de l'orthographe. Pour ma part, j'utilise aussi **outillage** terme neutre qui permet l'ajout de caractérisants précis (outillage lexical, terminologique, néologique, grammatical, dictionnaire, etc.). Quant à **promotion** qui figure dans mon titre, c'est aussi un autre substitut à **défense** préféré parce que plus pacifiste, bien qu'étant plus restreint. Même commercialement connotées (ce qui peut choquer certains), les actions en faveur des langues sont ainsi placées sur le nouveau "marché" **Valorisation** est aussi une dénomination rassurante. Les discours officiels les utiliseront largement au cours des années 90 pour accompagner les nouvelles mesures législatives en s'appuyant, non plus sur la nécessaire sauvegarde de la langue pour elle-même mais pour la défense des usagers-consommateurs en raison des intérêts socio-économiques et socio-culturels qu'elle représente.

Quel que soit le nom qu'on leur donne, toutes ces actions ont le même but déclaré : celui que les premiers aménageurs du XXe s. poursuivaient après bien d'autres aînés : garantir au français la "qualité" de ses moyens d'expression, mais cette qualité va être conçue d'une manière très différente. Que l'on en juge :

En 1966, le mandat donné par le Premier Ministre au *Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française* était de protéger la langue contre les emprunts à l'anglo-américain et les débordements de la néologie. La qualité recherchée était celle attribuée au français depuis Rivarol, qui mêle élégance, goût et clarté, modèle esthétique auquel l'Académie est toujours restée fidèle. Quelques vingt ans après, le mandat confié par un nouveau Premier ministre au *Conseil Supérieur de la langue* qu'il venait de créer en 1989 est tout autre. Il s'agissait d'abord de travailler à l'enrichissement de la langue, à sa modernisation et à la promotion de ses divers usages. La qualité majeure à rechercher est d'être une langue ouverte et fonctionnelle. Entre les deux mandats, et parfois avec les mêmes mots, de 1966 à 1989, la politique officielle est bien passée de mesures normatives portant principalement sur le *corpus* de la langue, à des actions promotionnelles, s'attachant davantage à son *statut*, c'est à dire à sa place et à ses divers usages en France et hors de France.

Le cadre général est bien connu de tous : les terminologies ont explosé dans la 2e moitié du 20e siècle et une centrale nucléaire ou un nouveau type d'avion requièrent, dit-on, des dizaines, voire des centaines de milliers de termes, pour la plupart nouveaux. De sorte que pour exprimer les innovations incessantes des sciences et des techniques, le français, comme toutes les langues, a manqué de dénominations de formation endogène, ce qui a multiplié des emprunts désordonnés à l'anglo-américain, peu conformes à ses matrices terminogéniques.

Face à cette situation, la France a peut-être mieux réagi que certaines de ses sœurs latines, conformément à sa tradition de sauvegarde de la langue nationale, sans réagir toutefois ni assez vite et ni assez efficacement. Mais elle a été la première à développer un important dispositif officiel de normalisation de la néologie, plaçant ainsi la terminologie au cœur des actions linguistiques.

Et ici commence ce que l'on peut considérer comme la préhistoire de REALITER

Le mouvement a débuté au cours des années 50 dans la société civile, comme il est de règle en cette matière, par des initiatives de spécialistes et de professionnels, par exemple, d'ingénieurs et de scientifiques au *Comité d'étude des termes techniques*, à l'œuvre en 1956, de médecins à l'*Association Clair-Dire*, fondée peu après, de clubs de journalistes, de hauts fonctionnaires, etc., tous déçus par le peu de réactions des institutions, notamment de l'Académie française et même de l'Académie des Sciences, trop lente à se prononcer. Peu de linguistes participaient à ces actions, car en ce temps-là, ils ne portaient guère d'intérêt à ces questions jugées "triviales". Seuls quelques philologues et langagiers (des traducteurs surtout) ont fourni alors des arguments que reprendront les responsables politiques lorsqu'ils se décideront à agir.

Sans m'attarder sur des collègues dont les travaux ont nourri la néologie lexicale au cours des années 50 (pour ceux qui connaîtraient leurs ouvrages, je mentionne seulement Aurélien SAUVAGEOT et Pierre GUIRAUD, puis Jean DUBOIS et Louis GUILBERT actifs dans les années 60), je rappellerai les actions de trois universitaires d'orientations complémentaires qui, plus que d'autres, ont motivé ou appuyé les autorités en charge de la langue.

René ETIEMBLE, traducteur et comparatiste, a vertement fustigé le Babélien à la mode dans son cours diffusé sur Radio-Sorbonne. Son *Parlez-vous français ?* paru en 1964 fit scandale dans les médias. C'est lui qui a eu le plus d'impact auprès du public alors qu'il interpellait sans ménagements les plus hautes autorités, citant en exemple l'action des Comités de spécialistes dont je viens de parler. Le Premier ministre POMPIDOU s'en inspirera pour créer les Commissions ministérielles de terminologie.

Alain GUILLERMOU, promoteur du "français universel" et grand artisan de la Francophonie. Il a sensibilisé pendant 35 ans les francophones et les francophiles aux problèmes du français "universel" avec sa petite revue *Vie et Langage* très populaire et les *Biennales de la langue* qui perdurent avec succès. Il a été le promoteur du *Conseil International de la langue française* qui, avec son très actif Secrétaire général Hubert JOLY, a coordonné l'action des premières Commissions de terminologie avant leur officialisation.

La réalité me contraint à me citer. Avec les *Archives du français contemporain* que j'ai créés au CNRS en 1964 et le réseau d'*Observatoires de la néologie* mis en place dès 1966 pour compléter la documentation du *Trésor de la Langue française*, j'ai été l'un des premiers à développer l'intérêt des francisants pour des lexiques dont ils ne s'occupaient guère jusque là. Le *Conseil international de la langue française* s'en inspirera pour sa Clé des mots. C'est aussi à mon initiative qu'a été créé le *Centre de terminologie et de Néologie* (le CTN que vous n'avez pas encore oublié sans doute) rattaché à l'*Institut national de la langue française* que je dirigeais alors au CNRS. Et vous me verrez apparaître aussi à diverses étapes de cette rétrospective.

Il faut faire une place particulière à Philippe ROSSILLON, animateur infatigable, dont l'action en faveur de nos langues a laissé des traces profondes dans la Francophonie et le monde latin. Haut fonctionnaire, ses charges officielles et sa haute position sociale lui ont ouvert beaucoup de palais et de Ministères. Sans doute le connaissez-vous à travers son activité à la tête de l'*Union latine*. C'est important puisque REALITER lui doit d'exister, et plusieurs d'entre vous l'ont sûrement rencontré dans ses fonctions de Secrétaire général qu'il a exercées de 1983 à 1999, car il aimait exhorter directement ceux qui partageaient ses combats. Mais il faut savoir qu'avant d'occuper cette charge, il a joué pendant plus de 20 ans un rôle capital dans la politique du français et de la francophonie. En poste au Ministère de la Coopération, fidèle aux idéaux gaullistes touchant à l'image de la France et à son rôle auprès des trois communautés auxquelles elle appartient, la francophonie, les pays latins et Union européenne, car cet engagement politique a marqué pendant près d'un demi-siècle les dispositifs linguistiques officiels. On dit même, pour l'anecdote, qu'escortant le Général De GAULLE lors de sa visite historique à Montréal, il lui aurait suggéré le fameux "Vive le Québec libre !" ce qui explique pourquoi il fut interdit de séjour au Canada pendant plusieurs années. Il obtint en 1966 la création du *Haut Comité pour la défense et l'expansion de la langue française* rattaché au Premier ministre et dont il fut le Rapporteur général. Pour lancer et animer plus librement des opérations concrètes, "faire des coups" comme on disait alors et qui le passionnaient, il fit créer en 1967 un second organisme moins officiel, le *Conseil International de la langue française* (CILF), déjà cité, exclusivement composé de linguistes français et francophones, qui fut en charge à leur début des premières *Commissions de terminologie*. Devenues ministérielles en 1972, elles se sont multipliées au fil des années en même temps que leur rôle était renforcé. Et sur le mouvement ainsi lancé, naîtra encore par l'action de ROSSILLON un nouveau *Commissariat général à la langue française* chargé du secrétariat du Haut Comité qui fondera lui-même les associations *AFTERM* (1975) et *FRANTERM* (1980) avec lesquelles plusieurs d'entre vous ont certainement travaillé. Les Conseil Supérieur de la langue française et la *Délégation générale à la langue*, à la création desquels j'ai beaucoup contribué, sont les continuateurs actuels du dispositif officiel, de même que la *Commission générale de Terminologie* rattachée au Premier ministre dont les responsabilités et l'autorité ont été étendues.

Nous arrivons maintenant à la protohistoire de REALITER

Si les idées de ROSSILLON s'étaient affirmées au service de la langue française, il n'oubliait pas les autres langues sœurs. Dès 1968 (donc avant la création des premières commissions françaises de terminologie et 13 ans avant de rejoindre l'Union Latine), il avait lancé au nom du *Haut Comité* et du *Conseil internationale de la langue française*, je cite : une "enquête sur les difficultés rencontrées dans les pays de langue latine devant l'irruption des termes anglo-saxons dans le domaine des sciences et des techniques". MM. DEVOTO, Président de l'Accademia della Crusca, et CRIADO DE VAL, responsable de l'*Oficina internacional de informacion del español* (OFINES), organisme similaire au CILF et placé sous l'autorité de l'*Instituto de cultura hispanica*, se montreront plus intéressés que les ministères techniques qui avaient été sollicités en même temps pour des actions bilatérales. C'est ainsi qu'en septembre 1970, au cours d'une rencontre avec CRIADO DE VAL et quelques linguistes dont un hispaniste, un italianisant, et le francisant que j'étais, fut envisagée une collaboration hispano-française à laquelle on souhaitait associer au plus vite un homologue italien. A titre expérimental, les vocabulaires de la télévision et du tourisme furent les premiers choisis, afin de comparer les méthodes utilisées en vue de

pallier les lacunes de ces lexiques. Sans doute ces projets de plus de trente ans éveillent-ils encore des souvenirs chez les plus anciens d'entre nous.

Philippe ROSSILON souhaitait que l'on étudie sans délai la création d'un organisme central pour orienter les recherches et définir un programme d'étude dans chaque pays ; il s'ensuivit un projet de création d'un Fonds international de recherche et de normalisation des terminologies des langues romanes, vite simplifié en *Fonds international pour les terminologies romanes*, le FITRO.

Le programme tenait en trois points qui ne vous sont pas étrangers :

"1) Encourager les travaux relatifs à la terminologie scientifique et technique des pays de langue romane :

► d'abord, en mettant au point une sorte de programme commun ;

► ensuite, en organisant des études parallèles ou complémentaires dans des secteurs scientifiques et techniques communs (ce travail ayant pour résultat, à court terme, un échange de lexiques, et à long terme, la publication d'un lexique multilingue) ;

2) Aider à l'unification dans ces mêmes pays d'une terminologie scientifique et technique ;

3) Coordonner et favoriser l'invention et la diffusion de néologismes de bon aloi dans l'ensemble des pays de langues romane".

Un *Congrès de Barcelone*, désignation bien impressionnante pour ce qui fut une modeste réunion, fut programmé. Il serait organisé conjointement par la France et l'Espagne, l'Italie étant absente ; quant au Portugal, à la Roumanie et au Brésil, ils devraient envoyer des observateurs. Prévu pour les 4-5-6 décembre 1970, la première journée devait être consacrée à l'examen des termes sélectionnés du vocabulaire de la télévision et de l'environnement ; la deuxième journée orientée vers les questions théoriques, et la troisième étudierait l'organisation et le fonctionnement du FITRO.

Tels ont été les premiers pas de l'organisme que nous fêtons aujourd'hui. Ce n'est pas par hasard que les thèmes ou les domaines envisagés dès les premières rencontres ont été repris par les projets successifs, y compris par REALITER. Il s'agit bien d'une filiation. Mais ces premières bases étaient bien fragiles face aux difficultés administratives et financières qui restaient à résoudre. Il fut beaucoup débattu de questions d'organisation et peu de terminologie. Une nouvelle rencontre a eu lieu à Paris en mai 1971 en marge d'un colloque du CILF tenu sur la créativité de la langue française (on en trouve trace dans les premiers numéros de la Banque des mots, publication du CILF). L'Espagne et l'Italie y étaient également représentées et le contenu de la Charte fut encore précisé. L'un des objets principaux du FITRO devait être, à côté du projet trilingue sur la télévision déjà envisagé, la constitution de dictionnaires techniques multilingues, priorité étant donnée à un vocabulaire des sciences agricoles qui faisait défaut pour les pays d'Amérique latine et d'Afrique francophone. Était prévu aussi l'étude des conditions d'emploi des suffixes et des préfixes en vue de leur enrichissement mutuel, et l'élaboration d'une terminologie grammaticale précise à l'usage des enseignants de langues romanes. Mais le souffle

va vite manquer et l'activité du FITRO s'éteindra après deux autres réunions. Celle de 1972, organisée à Florence par l'Accademia della Crusca et à laquelle participaient des délégations des trois Académies soeurs conduites par leurs responsables, le Président DEVOTO pour la Crusca, le Directeur LAPESA, pour la Real Academia, et le Secrétaire perpétuel GENEVOIX, pour l'Académie française, est celle qui eut le plus d'apparat. On y fit une présentation des organismes existants dans les différents pays avec le tableau des ressources disponibles. On y présenta aussi l'état d'avancement de quelques-uns des projets de collaboration déjà envisagés. Ainsi par ex., le CILF a soumis une liste de vocabulaire de la télévision établi par la Commission de terminologie de l'Office de la Radio et Télévision Françaises, et l'Italie, les travaux sur les morphèmes italiens et des suffixes gréco-latins réalisés au CNUCE de Pise par Antonio ZAMPOLLI. Et l'on parla encore beaucoup des difficultés rencontrées pour constituer les groupes de travail et résoudre les problèmes financiers. La rencontre suivante, organisée à Liège en 1973, à l'initiative du Président du CILF, Joseph HANSE, n'a pratiquement réuni que des participants français et francophones. Et ainsi fini le FITRO, mais les démarches effectuées pour le mettre sur pied ont laissé des traces dans les pays sensibilisés, traces qui aideront à la naissance, par ex., en Espagne du Grupo de Terminologia du Consejo superior de Investigaciones científicas, ou en Italie de l'ASSITERM.

A l'évidence, les temps n'étaient pas encore venus pour qu'une telle entreprise puisse fonctionner durablement. Et peut-être aussi l'activisme de ROSSILLON a-t-il inquiété les partenaires non français, moins convaincus alors de l'urgence d'intervenir et encore moins de participer à une croisade contre l'anglo-américain. Cet aspect de la question n'a pas été des moindres car longtemps une certaine part de méfiance envers les intentions françaises, soupçonnées à la fois de chauvinisme et d'autoritarisme, a pesé sur les démarches que nous engageons, l'Union Latine pouvant apparaître comme un masque.

Mais ROSSILLON avait beaucoup d'idées, et aussi beaucoup de suite dans les idées, ce qui est encore mieux. Au cours la décennie 1974-84, il avait suivi de près le développement de la terminologie en Francophonie et dans les organisations européennes, parallèlement à l'avènement des nouvelles technologies, la montée en puissance des industries de la langue, et notamment leur besoin croissant de données qu'activent les appels d'offres des Communautés à Luxembourg. Cela explique pourquoi, une fois en charge du Secrétariat général d'une Union Latine somnolente qu'il va dynamiser (il a triplé le nombre des pays membres durant son mandat), et disposant ainsi de nouveaux moyens d'action, il reprend le projet FITRO avec quelques collaborateurs (je salue ici mon ami PRADO qui l'a assisté dans cette longue aventure) avec la ferme intention de le relancer en lui donnant encore plus d'ambitions scientifiques. Il est convaincu que la cause de la mort du FITRO en 1974 est l'absence d'un secrétariat central, mais qu'il faut éviter aussi de créer une nouvelle institution internationale toujours difficile à financer. Une fédération d'organismes nationaux sous l'intitulé, par exemple, d'"*Institut espagnol (ou portugais, ou italien, etc) de recherches et applications linguistiques*" conviendrait mieux. Cette nouvelle fédération présentée en 1986, rebaptisée *Centre international de linguistique et de terminologie romane* (CILTRO), s'inspirerait de la philosophie de l'Union Latine et appliquerait pour l'essentiel sa politique linguistique avec une intéressante mise à jour.

Voici un extrait du nouvel exposé des motifs pour que vous puissiez apprécier ces modifications :

"Il n'y a pas de défense réaliste de nos langues qui sont si menacées si l'on ne vise pas le meilleur et le plus rapide enrichissement possible de leurs terminologies technico-scientifiques, ce qui ne peut se réaliser sans l'infrastructure informatique adéquate.

Seul l'enrichissement simultané des langues latines pourrait faire face à l'irruption des termes anglo-saxons dans nos vocabulaires techniques,

Considérant que les échanges linguistiques et l'unification en matière de terminologie risquent fort d'entraîner une augmentation des relations économiques entre les pays latins, Etant donné que seule la langue française, pour des raisons économiques et technologiques, est en mesure d'empêcher la langue anglaise d'unifier les différents vocabulaires terminologiques, et que pour ce faire, elle doit encourager l'évolution des autres langues latines sous peine de devoir communiquer avec les pays concernés en anglais."

Plus question, en revanche, de monter une fédération d'académies nationales puisque certains pays n'en ont pas, et que, si elles existent, elles n'ont ni le même prestige, les mêmes fonctions ou la même efficacité. La structure du CILTRO devait comporter deux niveaux :

1°. un *Haut Conseil* formé des plus hautes autorités des Académies ou des institutions équivalentes chargées de la langue. Il se réunirait une ou deux fois par an, le secrétariat général de l'Union Latine, c'est à dire ROSSILLON lui-même, se chargeant d'assurer son fonctionnement ;

2°. des *Commissions de spécialistes* comprenant un petit nombre d'experts reconnus appartenant aux Instituts nationaux membres du CILTRO, qui travailleraient sur des programmes et des thèmes concrets. A titre d'exemple, ont été suggérés des domaines qui témoignent d'ambitions qui dépassaient celles du défunt FITRO : Dictionnaires bilingues et multilingues, Langues de spécialité, Linguistique informatique ; Dictionnaires historiques ; Traduction automatique.

Il était aussi recommandé de pratiquer une politique d'incitation et d'orientation, de rechercher des moyens financiers pour attribuer des prix et des bourses de thèses portant sur des sujets prioritaires dans les domaines retenus. La terminologie n'avait plus l'exclusivité mais serait envisagée sous ses aspects les plus larges, linguistiques mais aussi psycholinguistiques et sociolinguistiques, et les travaux devraient impliquer des développements coordonnés.

Le projet fut discuté à Madrid l'année suivante (février 1987) par un groupe d'experts sous la présidence d'Angel MARTIN MUNICIO, Président de l'Academia de Ciencias, savant féru de terminologie. La réunion s'était tenue en même temps qu'un *Colloque des éditeurs latins de dictionnaires complété* par une *Exposition de terminologie scientifique et techniques et de linguistique informatique* avec de nombreuses participations étrangères, le tout organisé par l'Union Latine et le Consejo superior de investigaciones científicas. Pour l'anecdote, ROSSILLON eut ainsi l'occasion d'être reçu par le Roi Juan Carlos qu'il put informer directement du nouveau projet. En fait, la gestation va demander encore six années avant d'aboutir au Réseau actuel. A l'évidence, Il fallait encore du temps au temps.

Tels sont les faits les plus significatifs de la "protohistoire" de REALITER. Les archives correspondantes ayant pratiquement disparu dans tous les services concernés, j'ai pensé qu'il

n'était peut-être pas inutile de les rappeler. J'ai pu en reconstituer les grandes étapes à partir des documents en ma possession et des souvenirs encore vivaces que j'en ai gardés.

Je serai plus succinct pour la suite puisque beaucoup d'entre vous ont été les témoins, sinon les acteurs directs, de la création de la COMMISSION PANLATINE DE TERMINOLOGIE qui sera proposée en 1993.

Pendant les années de silence relatif qui ont encore été nécessaires avant la venue au monde de REALITER, à chaque rencontre avec ROSSILLON, et elles se sont multipliées du fait de mes charges à partir de 1987 à la tête du *Réseau francophone des Industries de la langue*, puis du *Conseil supérieur de la langue française* du Premier ministre, à partir de 1989. Il me répétait alors son impatience de voir renaître le projet sous des auspices plus favorables, la situation avait beaucoup évolué et l'on pouvait compter sur de nouvelles forces.

Le fait est qu'en France, le contexte est devenu fort différent, avec un nouvel état d'esprit et de nouvelles convictions. Je citerai ici quelques clés.

Moins de confiance en soi, ce que les étrangers prennent souvent pour de la suffisance :

La politique promotionnelle de la langue devait s'inscrire désormais dans le monde en devenant où l'usage international du français s'est réduit considérablement. Même si l'on calcule avec complaisance le nombre de francophones, et en leur ajoutant les francophiles, l'*universalité* de la langue française a pris un tout autre sens. Ce n'est plus l'extension de son usage à travers le monde, mais seulement -et c'est déjà beaucoup- son aptitude à exprimer l'intégralité des connaissances "universelles", avec le sens qu'a ce mot dans *dictionnaire universel*. Or cette qualité, il ne peut prétendre l'assumer que s'il est outillé en conséquence. La terminologie trouve ici une justification majeure.

Nécessité du partenariat :

Les actions en faveur de la sauvegarde de la langue impliquent des partenariats qui s'établissent suivant différents critères.

Le premier tient aux "espaces linguistiques" auxquels plusieurs des grandes langues latines sont attachées : espace francophone, hispanophone, lusophone, chacun ayant sa logique propre. Pour la Francophonie, la légitimation des différentes variétés linguistiques atteste que le français est désormais perçu comme l'instrument de tous ceux qui le parlent et non le bien des seuls locuteurs de l'Hexagone. Un additif récent à notre Constitution le formule avec un soin révélateur. Il est dit : *la langue de la France est le français, et non le français est la langue de la France*. La nuance est essentielle. C'est bien pour sauvegarder la *langue partagée* (la notion est neuve) que des collaborations multilatérales se sont multipliées dans l'espace francophone, en particulier avec le Québec, pour des raisons géopolitiques évidentes. La normalisation des terminologies en portera la marque, et plus encore celle des terminologies plurilingues à la charge de spécialistes contraints au comparatisme. Cette normalisation est la première bénéficiaire de la technologie des réseaux et des réseaux de *réseaux* qui se multiplient à tous les échelons avec le support de la télématique. N'est-ce pas une excellente concrétisation du partage, partages des données, du

travail, des résultats. REALITER en fournit de remarquables témoignages à l'égal de nombreuses initiatives européennes et internationales que je n'ai pas le temps d'évoquer ici.

Le second critère peut s'appliquer à bien des langues dans la mesure où la connaissance de plusieurs d'entre elles par les Européens semble l'un des moyens les plus sûrs pour franchir une barrière des langues qui fait obstacle aux échanges démultipliés de notre Société de la Communication. On a soupçonné à tort la France d'utiliser cet argument pour assurer au français la seconde place sur le marché des langues après avoir perdu la première. En réalité, elle a seulement pris la tête du mouvement en faveur de l'enseignement de deux langues étrangères à l'école (à défaut de trois ce qui aurait été préférable mais irréaliste), en généralisant un apprentissage précoce et en préconisant des choix divers dans le secondaire. Bien que cela soit difficile à mettre en œuvre dans certains pays, c'est aussi ce que recommandent les directives linguistiques de la Communauté européenne.

Le Plurilinguisme est un objectif principal :

Une évaluation objective des dangers qui menacent les langues nationales dans de nombreux emplois essentiels tels que l'économie, les sciences ou les techniques a eu un certain impact auprès de plusieurs pays et a entraîné une réaction importante de la Commission européenne. Après une campagne menée à l'initiative de la France, et au plus haut niveau, en 1992, l'Union européenne a fait de la sauvegarde du plurilinguisme l'une de ses priorités. L'argument majeur est l'obligation de s'opposer à l'uniformisation qui menace la diversité culturelle, richesse patrimoniale dont les langues sont à la fois véhicule et garant. J'ai constaté avec plaisir il y a quelques jours à Paris, (certains d'entre vous participaient à cette rencontre) que la France reconnaissait officiellement une initiative lancée à Mannheim à la fin de l'an 2000 par des membres d'organismes de politique linguistique ou représentatifs des grandes langues d'Europe désireux de coopérer ensemble à leur sauvegarde.

Parmi les mesures recommandées, l'enseignement des compétences langagières tenait la place principale, et j'ai plaidé pour que leur acquisition bénéficie de nouvelles formules didactiques et s'appuie sur de véritables pactes de langues, c'est à dire sur des partenariats privilégiés.

Dans les conditions actuelles, un plurilinguisme non ciblé est pure utopie.

Si l'on désire donner une quelconque crédibilité à la communication plurilingue, le recours à de nouvelles formules d'apprentissage s'impose (à moins d'attendre que des machines à traduire (je ne dis pas la traduction automatique), retirent tout intérêt à un poliglottisme toujours insuffisant. Il s'agit bien de donner la priorité à l'acquisition de compétences, dites à tort "passives", priorité occultée par la mode des méthodes dites "actives" et par les réticences, voire l'opposition, des enseignants de langues vivantes attachés à une approche traditionnelle. Pour un investissement équivalent à celui qu'exige l'apprentissage classique d'une seule langue étrangère, il a été démontré qu'il était possible d'enseigner la compréhension écrite et orale de plusieurs langues de spécialité étrangères, à la condition de s'adresser à des adultes maîtrisant en leur langue les concepts et l'essentiel des terminologies de leur domaine. Ce type de compétence semble particulièrement adapté à la communication multilingue scientifique et technique. Ainsi pourraient se multiplier le nombre d'étudiants et de professionnels capables de lire sans difficulté des publications scientifiques et techniques dans plusieurs grandes langues, de suivre des

enseignements en langues étrangères, de participer à des colloques où chaque participant pourrait parler sa propre langue en comprenant celle des autres. Situation qui s'improvise bien souvent et que nous avons tous vécue lorsqu'on veut éviter l'usage d'un anglais trop insuffisant pour exprimer une pensée complexe. Cela aurait aussi pour corollaire non seulement de développer le lectorat de textes techno-scientifiques dans des langues que les éditeurs ont pratiquement renoncé à publier, mais aussi de maintenir en activité la rédaction technique dans ces langues, et donc la production terminologique correspondante menacée de manquer d'utilisateurs.

C'est une idée qui m'est chère, et qu'exprime le vœu formulé il y a 15 ans par le Conseil Supérieur de la langue, rapporté en ces termes par Paul GERMAIN, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des sciences: *"L'apprentissage d'un anglais correct ne doit pas seul préoccuper les scientifiques. Il s'agit en effet de développer, en s'appuyant sur la concertation internationale, l'enseignement accéléré de la seule compréhension des grandes langues scientifique étrangères, en excluant l'anglais pour l'immédiat qui, pour les scientifiques jouit actuellement d'un statut particulier"*.

L'intercompréhension des langues latines doit être une priorité pour les latins :

Il était prévisible que, dans ce mouvement, une place privilégiée soit faite aux langues latines. L'Union Latine s'y est engagée activement depuis longtemps en organisant des colloques et animant des démonstrations dans plusieurs pays. J'ai réussi à convaincre à cette nouvelle approche les Présidents des Académies espagnole et italienne, après un congrès organisé à Paris en 1994 sous les plus hauts patronages, et qui associait linguistes, professeurs de langues et organisations professionnelles. La grande presse en a donné des échos dans les trois pays, malheureusement sans guère de suites. Sous l'égide de la Commission européenne, un important colloque de linguistes européens s'est tenu à Bruxelles en 1997 et a conclu, lui aussi, de manière très positive sur l'importance de l'intercompréhension pour un plurilinguisme fonctionnel, mais il y a sept ans de cela, sans avoir d'effets bien sensibles. Là encore le temps a besoin du temps, et surtout, il ne faut pas se décourager.

Les langues scandinaves (danois, norvégien, suédois) ont été les premières à avoir cherché à tirer avantage de leur proximité en donnant un exemple du sérieux de la démarche. Comme l'expérience le prouve, les ressemblances ne doivent pas faire illusion. Ainsi par exemple, dans les 3 *Séminaires interlatins de linguistique appliquée* que j'ai organisés à San Millan de la Cogolla et où chaque délégation doit parler sa langue, en dehors d'une intercompréhension assez facilement établie entre Espagnols et Italiens, il a bien fallu constater les difficultés rencontrées pour les autres couples de langues latines. Seule l'apprentissage systématique des règles d'analogie, de transposition, et de l'analyse des différences permettent une acquisition "rapide" (entre une ou deux centaines d'heures) des compétences phonétiques, morpho-syntaxiques et lexicales suffisantes permettant de bénéficier de la parenté des langues romanes. Plusieurs programmes auxquels participent des collègues d'Aix-en-Provence, Grenoble, Besançon, Nice pour la France ; Valladolid, Salamanca, pour l'Espagne ; Rome, Pavie pour l'Italie ; Porto, pour le Portugal (je ne suis pas exhaustif), ont mis au point et expérimenté du matériel didactique de qualité, *Eurom 4*, par exemple, qui vise l'enseignement simultané de la compréhension de 4 grandes langues latines.

Malheureusement, je crois que les données du problème ne sont pas encore assez nettement perçues. Les cursus scolaires ne sont pas concernés ; ces méthodes sont destinées à un public spécifique, étudiants et professionnels déjà qualifiés. Elles permettent d'acquérir rapidement par des sessions modulables, accélérées ou non, les seules compétences nécessaires à l'intercompréhension, tout en offrant la possibilité de les étendre ultérieurement. Il me semble important que les efforts déployés en terminologie ne soient pas déconnectés de ces approches puisque, s'agissant des langues de spécialité, les deux types d'interventions sont complémentaires, et une fois encore la collaboration concrétisera le partage. Le plurilinguisme technique et la terminologie seront associés ou aucun n'atteindra les effets souhaités.

La défense du plurilinguisme de compréhension des langues latines relève du même combat que la terminologie de chaque langue, avec les atouts supplémentaires offerts par leur origine commune, en dépit du contexte propre à chaque pays qui peut relativement les différencier.

Mon temps de parole s'achèvera par une dernière recommandation qui s'impose d'elle-même : **la terminologie néologique est le partenaire à privilégier.**

Depuis les années 60, le traitement propre aux termes techniques et scientifiques a connu des transformations notables avec le développement spectaculaire d'une nouvelle spécialité, *la terminologie*. Il était légitime qu'elle multiplie ses approches et diversifie ses objets et ses méthodes. Le discours sur les termes des "linguistes appliqués" (sans jeu de mots) comme Vous, qui se consacrent aujourd'hui à l'étude, à l'enrichissement et à la normalisation du lexique des langues de spécialité, n'a plus beaucoup de points commun avec celui des philologues, des traducteurs ou des professionnels non linguistes d'hier. Pour nos langues, les premiers terminologues étaient presque tous des "autodidactes" formés seulement dans des cours de lexicologie générale ou en marge des écoles de traduction. On peut juger des progrès accomplis en un demi-siècle : discipline à part entière, elle s'appuie sur un corps de théories et de pratiques évaluées, discutées, et enseignée dans des formations spécialisées. Soutenue par d'importants programmes officiels, eux-mêmes sous-tendus par les besoins croissants de nombreux domaines d'application, avec ses productions la terminologie plurilingue joue désormais un rôle incontournable dans la nouvelle Société de l'Information. Et celui de *la terminologie* panlatine occupe désormais une place de choix au sein de la terminologie internationale à laquelle elle pourra contribuer utilement en lui faisant partager son propre dynamisme. Avec le soutien de l'Union Latine, l'action de REALITER est à cet égard exemplaire.

Je terminerai comme j'ai commencé, c'est à dire par des félicitations et des remerciements à l'intention de ceux qui représentent ici REALITER, Teresa Cabré avec tous les animateurs du réseau et leurs collaborateurs.

Merci pour votre dévouement à une cause qui nous est chère à tous et qui mérite les efforts qu'on lui consacre.